

 <b>MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS</b> <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens <b>EXAMENS SUR ORDINATEURS - PPL(A) / PPL(H) / BPL - LAPL(A) / LAPL(H)</b> Dossier complémentaire à l'inscription OCEANE et Recommandation ATO / DTO		 direction générale de l'Aviation civile  
	57FormExa	Révision 14 – 26/10/2023	

**Pour une bonne lisibilité de vos données, veuillez remplir ce formulaire sur un ordinateur**

**CE FORMULAIRE 57FormExa EST RESERVÉ  
UNIQUEMENT  
AUX EXAMENS EN 120 QUESTIONS**

**1/ PPL/LAPL avion et hélicoptère :** A compter du 04/12/2023, les modalités actuelles (2 épreuves : une commune et une spécifique et 120 questions) évoluent en 9 épreuves et 128 questions.

**2/ BPL :** A compter du 04/12/2023 l'examen BPL conserve ses 9 épreuves et évolue en 128 questions.

**3/ Calendrier et Inscriptions :**

- a) Les candidats inscrits dans le système OCEANE selon la modalité d'examen en 120 questions peuvent s'inscrire en salle OCEANE selon ce format jusqu'au 26/11/2023 inclus. Si aucune composition n'a eu lieu à cette date, l'inscription sera invalidée et donnera lieu à un remboursement.
- b) Les candidats engagés dans un examen en 120 questions disposent d'un délai maximal de 18 mois à compter de leur première présentation et au plus tard le 03/06/2025.

Après votre inscription et paiement sur OCEANE, adressez votre dossier à la boîte fonctionnelle :

[dsac-exam-theo-pilotes-loisirs-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:dsac-exam-theo-pilotes-loisirs-bf@aviation-civile.gouv.fr)

**Et en objet de votre courriel, écrire : NOM (en majuscules) Prénom – dossier examen XX** (XX = nom de l'examen comme indiqué dans le tableau ci-dessous au § 2. Examen).

**Composition du dossier = Formulaire + Document(s) :**

**Ce formulaire** doit être correctement renseigné, daté et signé. Attention : le § 4. ATO/DTO sera daté et signé avant la présentation à l'examen.

**Joindre aussi :**

La **photocopie d'une pièce d'identité valide** à fournir (uniquement carte nationale d'identité ou passeport). Elle devra aussi être présentée le jour de l'examen.

La **photocopie du recensement ou du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté** (lire § 3. Obligations civiles / Recensement du tableau « à compléter par l'élève pilote »).

Pour les personnes expérimentées pouvant bénéficier du crédit de connaissances théoriques d'épreuves **communes** à toutes les catégories d'aéronefs, joindre la **photocopie du certificat d'aptitude théorique Part. FCL valide** détenu ou la **photocopie de la licence Part. FCL valide** détenue dans une autre catégorie d'aéronef - ATPL, CPL, BPL, PPL, SPL, LAPL - Signaler cette particularité au gestionnaire dans votre courriel.

**❖ A COMPLÉTER PAR L'ORGANISME DE FORMATION - RECOMMANDATION ATO / DTO**

**1. Etat civil - coordonnées du responsable pédagogique (RP)**

M	Mme	Nom :	Prénom(s) :
Courriel (minuscules) :			N° tél :
certifie que l'élève pilote nommé ci-dessous a suivi une formation théorique conforme au règlement UE 1178/2011 (avion / hélicoptère) ou UE 2020/357 (ballon) et qu'il est recommandé pour se présenter à l'épreuve d'aptitude théorique en vue de l'obtention de la licence visée par l'examen théorique sélectionné.			

2. Examen	PPL	LAPL	BPL
Catégorie d'aéronef :	Avion	Hélicoptère	Ballon
3.  Epreuve(s) autorisée(s)	Commune :	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Réglementation</li> <li>— Performance humaine</li> <li>— Météorologie</li> <li>— Communications VFR</li> </ul>	Réglementation
			Performance humaine
			Météorologie
			Communications VFR
			Principes du vol
	Spécifique :	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Principes du vol</li> <li>— Procédures opérationnelles</li> <li>— Performances de vol et préparation du vol</li> <li>— Connaissances générales de l'aéronef</li> <li>— Navigation</li> </ul>	Procédures opérationnelles
			Performances de vol et préparation du vol
			Connaissance générale de l'aéronef
			Navigation

Si vous autorisez l'élève pilote à se présenter à une seule épreuve, vous devrez établir une nouvelle recommandation pour les suivantes.

#### 4. ATO / DTO

Nom de l'organisme de formation :

Numéro d'approbation/déclaration :

Signature du RP :

**Recommandation ATO/DTO : date de début de validité :**

**Important :** la validité d'une recommandation est 12 mois. Si le candidat a omis de présenter au moins un sujet de l'examen théorique au cours de cette période de validité, l'ATO ou le DTO déterminera la nécessité de délivrer une nouvelle recommandation (FCL.025 a)3)).

#### ❖ A compléter par l'élève pilote

**1. Etat civil - coordonnées :** votre état civil doit correspondre à celui de la pièce d'identité valide (PI) à présenter le jour de l'examen.

M	Nom de famille / naissance:		
	M <sup>me</sup>	Nom d'usage :	
Prénom principal:		Autres prénoms (tels qu'inscrits sur la PI):	
Date de naissance:		Lieu de naissance :	Nationalité:
Adresse	(N° / Bât. / voie/rue/avenue...):		
	Code postal:	Ville :	Pays:
Courriel (minuscules) :			N° tel :

#### 2. Inscription Réinscription

**Remarque sur la date de la session :** lors de votre inscription via OCEANE, quand la capacité du centre est atteinte, la date attribuée est différente de celle demandée. Vérifiez la date indiquée sur votre Fiche Inscription / Convocation disponible dans votre compte OCEANE.

#### 3. Obligations civiles/Recensement : vous êtes de nationalité française, âgé(e) de plus de 16 ans et de moins de 25 ans le jour de la 1<sup>ère</sup> épreuve

Articles du code du service national : **Art. L 113-1** - Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser. **Art. L 114-6** - Avant l'âge de vingt-cinq ans, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation.

l'attestation de recensement

Je certifie posséder (joindre une photocopie) :

**OU**

le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté

Date :	Signature élève pilote	<b>4. Autorisation parentale obligatoire si l'élève pilote est mineur (&lt; 18 ans) ou copie de l'acte juridique d'émancipation.</b>	
		<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> Nom	Prénom
		autorise, en tant que représentant(e) légal(e), l'élève pilote à se présenter à / aux épreuves théoriques mentionnées.	
		Date	Signature